

Réf: Dossier N° 093451

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MIRACLE CONSULTING »

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT BOUET
GONZAGUEVILLE TERRE ROUGE NON LOIN DU LYCEE
MUNICIPAL EN FACE DU LYCEE MUNICIPAL DE PORT BOUET, Lot
25, Ilot 32

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/03/2022, et enregistrés au CEPICI le 24/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MIRACLE CONSULTING »

Objet : - CONSEILS ET FORMATIONS COMPTABLES
- TRANSACTION ELECTRONIQUE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT BOUET
GONZAGUEVILLE TERRE ROUGE NON LOIN DU LYCEE
MUNICIPAL EN FACE DU LYCEE MUNICIPAL DE PORT BOUET, Lot
25, Ilot 32

Dirigeant(s) : M OPOKOU DALEBA FRANCK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01687 du 29/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°13228/GTCA/RC/2022 du 29/03/2022

